



# Chevroux NOUVELLES

## Vive la communication !

---

**I**l n'y a pas si longtemps encore, la Municipalité transmettait des informations via le crieur public. On pouvait voir les fenêtres de tout un quartier s'ouvrir sur un personnage s'activant, une cloche dans une main et un papier dans l'autre. Malheureusement, si un retardataire avait raté tout ou partie du discours, le crieur ne répétait rien mais disait sévèrement: « Y'a rien pour toi aujourd'hui ». Dans ce cas, la communication n'était pas très bonne.

D'autres possibilités s'offraient à la Municipalité pour remplacer les rébarbatifs « avis municipaux ». Pourtant je m'imagine assez mal la mise de bois annoncée à grands coups de tam-tam africain ou la distribution des sapins de Noël traduite en signaux de fumée indiens.

La mode actuelle voudrait peut-être que la commune possède son site Internet et que chacun, via son ordinateur personnel, puisse y trouver les informations désirées. Je ne crois pas que ce soit la bonne solution.

Le moyen de communication adopté, si on le doit beaucoup à Monsieur Gutenberg, imprimeur allemand et surtout inventeur de l'imprimerie à caractères mobiles, c'est

à nous tous que nous le devons.

Alors Chevrotines et Chevrotins, communiquons, usons et utilisons notre porteur de – bonnes - nouvelles. Sociétés et écoles, égayez notre journal et donnez-lui de la vie.

Citoyennes et citoyens, dans l'attente de la prochaine publication, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 1999 et que vive « Chevroux-Nouvelles » !

Raymond Cuany  
Président du Conseil général

**CHEVROUX-NOUVELLES** devrait paraître 3 à 4 fois l'an, ou plus, selon le besoin. Il est distribué en « tout ménage » à Chevroux. Des exemplaires en réserve peuvent être obtenus au bureau communal pour les personnes intéressées. Pour toute suggestion concernant ce bulletin, merci de contacter le soussigné.

Bonne lecture!

O. Duruz

## Le billet du Syndic

Tout d'abord, un grand bravo à ce nouveau journal à vocation villageoise et félicitations aux journalistes « de terrain » qui en ont eu l'idée et l'ont laissée mijoter jusqu'à ce qu'elle soit à point. C'est un peu un pari, un défi ... un essai, auquel la Municipalité souhaite plein succès.

« Chevroux-Nouvelles » pour ouvrir l'année nouvelle, c'est aussi l'espoir et la foi en l'avenir pour notre commune et pour tous ses habitants.

Pour le Syndic que je suis, le présent est bien sûr important car il s'agit de le vivre chaque jour, dans l'intérêt de tous, et la fonction de syndic comporte précisément la direction générale des affaires de notre commune avec la présidence de l'autorité municipale. Qui dit responsabilité générale dit finances, comme vous le savez; mais cette responsabilité est heureusement partagée avec force par l'équipe municipale tout entière.

En outre – disons-le – notre commune a la chance de disposer de finances saines grâce à la continuité dans une gestion équilibrée et à l'apport important que nous devons aux hôtes venus goûter aux beautés de notre patrimoine. En effet, le port et ses grèves sont des atouts précieux rattachés au dicastère du syndic. Il s'agit d'une activité exigeante mais très motivante qui comprend aussi bien le souci du bien-être des usagers du port que le dragage nécessaire pour garantir de bonnes conditions de navigation, tout en passant par le faucardage des plantes sous-lacustres et l'entretien de la plage.

Mais l'avenir est capital et l'année 1999

verra plusieurs réalisations d'intérêt général sur le territoire de notre commune. Nous disposerons enfin d'une déchetterie. Elle sera construite sur le terrain communal situé au bout du Bois de Chêne, le long du chemin montant depuis la route cantonale, près de l'usine Bachmann S.A. Au port, une nouvelle grue viendra remplacer celle qui a acquis son droit à la retraite ... et même qui presse d'être remplacée pour des raisons de sécurité et de capacité. Mais il n'y en aura pas que pour les bateaux, puisque un toboggan sera installé sur la plage de baignade à l'intention des enfants ... surtout!

Des changements importants surviendront dans notre personnel puisque nous engagerons un ouvrier de commune aux environs du mois d'avril. Il nous a en effet paru utile de rassembler plusieurs secteurs d'activité tels que: journées de commune et petits postes divers, pour en confier la responsabilité à un employé à plein temps.

Par ailleurs, notre Boursière, Madame Ginette Maire, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui sommes très reconnaissants de rester en fonction jusqu'à fin juin. Mais nous aurons l'occasion de vous en parler à ce moment-là.

Chers habitants de Chevroux, je suis fier de notre village et je souhaite que l'année qui s'ouvre vous apporte à tous la santé et la joie de vivre parmi les vôtres dans l'harmonie et la plénitude.

La Municipalité vous adresse ses meilleurs vœux pour 1999 et espère la joie et la lumière pour chacune et chacun.

Votre Syndic, Marcel Cuany

## Manifestations

### Mémento 1999

JANVIER	9	Loto de « L'Abbaye »
	30	Assemblée générale de « L'Abbaye »
AVRIL	1er	Journée des communes du district à Chevroux
	16-17-18-21-23-25-28-30	Soirées du chœur mixte « La Chanson du Lac »
	X	Les dates des tirs militaires obligatoires sont à paraître.
MAI	1er	Soirée du chœur mixte « La Chanson du Lac »
	9	Tir à prix, « Jeune Helvétie »
	12 au 14	Fête de Jeunesse – l'Ascension
	30	Giron des chanteurs du Vully et de la Basse-Broye à Payerne
JUIN	18	Audition de l'école de musique à Grandcour
JUILLET	10	Vente paroissiale
	17	Kermesse du Chœur mixte
	24-25	Voile d'Or, « Cercle de la Voile »
	31	Tournoi de pétanque, « La Chevrotine »
AOÛT	1er	Marché villageois – Fête nationale
	7-8	Régate des vieux bateaux, « Cercle de la Voile »
	22	Fête paroissiale
	28	Guinguette du Faubourg
SEPTEMBRE	18-19	Clôture, « Cercle de la Voile »

# V o t a t i o n s

---

Le calendrier des scrutins cantonaux et fédéraux pour l'année 1999

- Élection de l'Assemblée constituante vaudoise

*7 février*

- Votations fédérales et cantonales (dates réservées)

*7 février (4 objets)*

*18 avril*

*13 juin*

*28 novembre*

- Élection du Conseil national

*24 octobre*

- Élection du Conseil des États

*24 octobre (1er tour)*

*7 novembre (2e tour éventuel)*

## Commune de Grandcour

---



Journées de tir à Grandcour en 1999

10 avril - 2 mai - 13 juin - 29 août

Les avis de tir nous seront transmis par la Commune de Grandcour et ils seront affichés à la laiterie.

\* \* \*

## Service de la voirie

---

Ramassage des ordures ménagères au village



En 1999, le ramassage des ordures ménagères se fera comme l'année passée

Chaque vendredi  
dès 13 h 00

Semaine de Pâques :  
jeudi 1er avril

Semaine de l'Ascension :  
mercredi 12 mai

## Au Conseil général

---

Lors de la séance du Conseil général du 14 décembre 1998, les personnes suivantes ont été nommées pour fonctionner durant l'année 1999.

### Bureau du Conseil

M. Raymond CUANY, Président

M. Joël BONNY, scrutateur

M. Olivier WOLF, scrutateur

et

Mme Germaine BONNY, Vice-présidente

Mlle Viviane CUANY, Secrétaire

M. Pascal MANCUSO, suppléant

M. Pierre MORET, suppléant

### Commission des finances

Mme Irma SCHÜPBACH

M. Charles-Edouard BONNY

Mlle Valérie CAVIN

M. Christian BONNY, suppléant

### Commission de gestion

M. Hans-Jörg KNÖPFEL, Président

Mme Cordula OBERHOLZER

M. Sylvain THÉVOZ

M. Bernard WOLF

Mme Francine WOLF

M. Bernard MÜLLER, suppléant

### Commission de naturalisation (législature)

Mme Françoise BONNY-Bonny

Mme Marie-Noëlle CUANY

M. Olivier STEINER

### Commission communale de recours (législature)

M. Marcel BONNY-Bardet

M. Pierre THÉVOZ

Mme Paloma WOLF

## Autorités communales

Coup d'œil sur la composition de la Municipalité pour la législature 1998 – 2001 ainsi que sur la répartition des dicastères.

- M. Marcel CUANY  
Syndic Administration générale – Port – Finances.  
Tél. 026/667.19.17.
- M. Eric BONNY-Bonny  
Municipal Domaines – Chemins – Voirie – Hygiène – Feu.  
Tél. 026/667.17.05.
- M. Jean-Daniel  
MAYOR Municipal Eaux – Épuration – Fontaines – Grilles – Déchets  
carnés.  
Tél. 026/667.15.29.
- M. Roger ROUX  
Municipal Police – Bâtiments – Écoles – PCi.  
Tél. 026/667.19.01.
- M. Olivier DURUZ  
Municipal Parc – Camping – Chalets – Forêts – Social.  
Tél. 026/667.14.97.

\* \* \*

## Passeports suisses – NOUVEAUTÉ

À partir du 1er janvier 1999, ce n'est plus à la préfecture, mais au Contrôle des habitants de sa commune de domicile que le citoyen se rendra pour obtenir ou modifier son passeport rouge à croix blanche.

Ce transfert de compétence n'est pas le signe d'un éclatement des tâches mais bien d'une centralisation que l'État de Vaud, dernier canton à se plier aux exigences de l'Office fédéral de la Police, accomplit enfin en attendant l'émission d'un nouveau passeport national en 2003.

Ce changement va simplifier la procédure, puisque le demandeur n'aura plus qu'un seul et même interlocuteur en face de lui en la personne du préposé au

Contrôle des habitants qui lui délivrait auparavant l'attestation de domicile.

Avec cette nouvelle manière de faire, il faudra être attentif aux délais qui, pour une procédure normale, s'étendront à une semaine entre le moment de la demande et celui où le passeport sera délivré par courrier recommandé au domicile du titulaire.

Chaque commune pourra fixer un émolument selon son bon vouloir, si bien que le prix ne sera pas le même partout.

Pour éviter les disparités locales, les communes de notre district pourraient, comme l'ont déjà faites celles du district d'Yverdon, s'entendre sur un montant unique.

## Service de défense incendie et de secours de Chevroux

Dates des exercices prévus durant l'année 1999

10 mars, de 20 h 00 à 21 h 00 (Cours de cadres)

12 mars, de 19 h 30 à 22 h 30 (Exercice)

24 novembre, de 20 h 00 à 21 h 00 (Cours de cadres)

27 novembre, de 09 h 00 à 12 h 00 (Exercice)

Les personnes concernées seront convoquées par l'État-Major.



\* \* \*

## Administration communale

Horaires d'ouverture des bureaux

Greffe municipal – Bureau du port  
Contrôle des habitants – Agence AVS – Office du travail :

*M. Raymond Bonny*

Heures d'ouverture du bureau:

Du lundi au mercredi de 14 h 00 à 17 h 00

Le jeudi de 08 h 30 à 10 h 30 et

de 14 h 00 à 17 h 00

Le vendredi de 14 h 00 à 18 h 00

Tél. 026/667.10.05

\* \* \* \* \*

Boursière communale :

*Mme Ginette Maire*

Heures d'ouverture du bureau:

Du lundi au jeudi de 08 h 00 à 12 h 00

Tél. 026/667.10.05

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.